



## Quels sont les avantages de la rénovation énergétique performante ?

- Gain de confort, été comme hiver
- Maîtrise des charges
- Valorisation du bien immobilier
- Participation à l'atténuation du changement climatique

## Pourquoi l'achat est-il un bon moment pour rénover ?

**Programmer les travaux** de rénovation énergétique dans le cadre de l'aménagement du nouveau logement facilite leur réalisation et permet d'optimiser leur coût.

**Réaliser les travaux** avant d'emménager permet d'éviter les nuisances qui peuvent y être associées (bruit, poussière...).

**Prévoir le financement des travaux** dans le cadre de l'achat garantit de meilleures conditions de financement.

## Votre contact ressource

L'ALEC07 est membre du réseau FAIRE. Avec le soutien de partenaires institutionnels, économiques et associatifs, elle travaille en coopération avec Rénofuté.

Ensemble, ils assurent la mise en œuvre du service public de la rénovation énergétique sur le territoire.

Nos conseillers maîtrisent les questions d'amélioration énergétique des logements et accompagnent vos clients.



Les acteurs du service public  
de la rénovation énergétique

### ALEC07

39, rue Jean Mermoz  
07200 AUBENAS

[www.alec07.org](http://www.alec07.org)

## Votre contact programme actimmo :

Lydia LESCOT, tél. 06 45 59 82 68, [lescot@alec07.org](mailto:lescot@alec07.org)

Actimmo est un programme du CLER – Réseau pour la transition énergétique. Il est déployé dans le cadre du dispositif des programmes CEE. [www.programme-actimmo.fr](http://www.programme-actimmo.fr)



# Agents immobiliers Votre mémo rénovation énergétique



**actimmo**  
Engagés pour la rénovation  
énergétique performante



## FAIRE accompagne vos clients à chaque étape

Le réseau FAIRE (Faciliter, Accompagner et Informer pour la Rénovation Énergétique) assure un service public d'information et de conseil sur la rénovation énergétique de l'habitat pour tous : propriétaires occupants et bailleurs (maison individuelle et copropriété), vendeurs et acquéreurs d'un bien immobilier. FAIRE regroupe près de 400 espaces conseil en France. Ils sont mis en place par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), l'Agence nationale de l'habitat (Anah), l'Agence nationale pour l'information sur le logement (ANIL) et les collectivités.

Plus d'information sur [www.faire.fr](http://www.faire.fr)



## Ce que le réseau FAIRE peut vous apporter

**Des clés pour vous positionner** sur un enjeu d'actualité et vous démarquer.

**Les essentiels pour monter en compétences** sur l'énergie et la thermique du bâtiment.

**Une aide à la vente** grâce à la possibilité de réaliser des études énergétiques pour mieux connaître les biens qui vous sont confiés et rassurer vos clients.

**Des outils d'aide à la décision** pour vos clients propriétaires occupants et bailleurs.

**Un partenariat avec une mission de service public**, vecteur de confiance pour vos clients.



**Le saviez-vous ?**  
**Une rénovation thermique globale permet de réduire sa consommation d'énergie jusqu'à :**

# 75%



## Les étapes d'un projet de rénovation

Les étapes :

1

**Recherche**  
agent  
immobilier



Évalue les travaux à envisager

2

**Compromis**  
notaire



Estime le coût des travaux

3

**Plan de financement**  
conseiller  
bancaire



Calcule le montant des aides financières auxquelles le propriétaire a droit

4

**Achat**  
notaire



Apporte un appui dans les démarches pour obtenir les aides

5

**Travaux**  
professionnels  
du bâtiment



Informe sur le référencement et la qualification des professionnels du bâtiment et analyse leurs devis

6

**Occupation du logement, usages, sobriété énergétique**  
ménage



Suit et optimise les consommations du ménage dans son logement rénové